

1-Brochure : validité du 01.01 au 31.12.2020. Les descriptions, informations et illustrations publiées sont conformes aux données fournies par nos prestataires de service à la date de mise sous presse de la présente brochure. Des événements ultérieurs peuvent altérer la mise en place de prestations ou d'activités, ou modifier certaines réglementations. Dans ce cas, le client en sera avisé au moment de la réservation et pourra confirmer ou non son inscription. En cas d'acceptation les modifications apportées seront inscrites sur le contrat.

2-Inscription: celle-ci implique l'adhésion à nos conditions particulières de vente. Chaque dossier ouvert, en demande (confirmation ou non confirmation dans un délai de 8 jours ouvrés) ou confirmé, quelle que soit la date d'inscription, sera soumis aux frais d'annulation ou de modification en vigueur. Pour tout forfait sans transport, les frais de réservation s'élèveront à 30€/personne (avec un maximum de 120€/dossier). Les frais de réservation ne seront pas remboursés en cas d'annulation totale du dossier par le client sauf en cas de force majeure. Pour les commandes intervenant à J-30 avant le départ, le règlement intégral des prestations est exigé à l'inscription. Pour toutes les inscriptions à J-10 avant la date de départ des frais d'envoi spéciaux de 23€, non remboursables en cas d'annulation par le client (sauf cas de force majeure), seront appliqués. L'inscription doit impérativement être accompagnée d'un versement d'acompte de 30% du montant total du prix du forfait, le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant le départ. Tout retard de paiement à J-10 entraînera automatiquement des frais d'envoi spéciaux d'un montant de 23€. Si le client ne règle pas le solde du voyage à la date prévue, le séjour sera considéré comme annulé et les sommes versées ne seront pas remboursées.

3-Circuits à la carte ou en fermes auberges : pour toute annulation d'un dossier en demande (confirmation ou non confirmation dans un délai de 8 jours ouvrés) avec au moins une étape confirmée, les frais d'annulation seront automatiquement appliqués, voir rubrique « annulation ».

4-Modification : Toute demande de modification devra nous être transmise distinctement par écrit. Ces mêmes conditions s'appliquent en cas de changement de nom ou de prénom. **Pour les transports aérien et maritime**, toute modification entraîne des frais pouvant aller jusqu'à 100% du prix du billet quel que soit la date de modification avant le départ (les conditions spécifiques attachées à l'achat du transport vous seront communiqués à l'inscription, minimum de 25€ par dossier). Les billets sont nominatifs et non cessibles. **Pour les prestations terrestres**, (hors location de villas, consultez nos conditions page 177), toute modification à plus de 30 jours du départ, entraîne un minimum de 50€ de frais. Toute modification à moins de 30 jours sera considérée comme une annulation (voir frais d'annulation). **Pour les circuits en catamaran, toute modification à plus de 89 jours ouvrables du départ : Date avancée 10%, date reportée 20%. De 89 à 45 jours du départ : date avancée 20%, date reportée 40%. À moins de 45 jours du départ : la modification sera considérée comme une annulation et entraînera les frais énoncés ci-dessous.**

5-Annulation : toute annulation du fait du client doit obligatoirement nous être transmise par écrit, elle entraînera des frais d'annulation (sauf cas de force majeure) retenus en fonction du délai restant entre la date à laquelle le client annule et la date de son départ. **Pour les transports aérien ou maritime**, toute annulation entraîne des frais pouvant aller jusqu'à 100% du prix du billet quel que soit la date d'annulation avant le départ (les conditions spécifiques attachées à l'achat du transport vous seront communiqués à l'inscription). Le remboursement des taxes de transport varie en fonction de la compagnie aérienne et du tarif réservé. **Pour les prestations terrestres**, (hors location de villas, consultez nos conditions page 127) à plus de 30 jours avant l'arrivée : à partir de 50€/pers. Entre 30 et 21 jours : 25% (min. 50€/pers.). Entre 20 et 15 jours : 50% (min. 50€/pers.). Entre 14 et 8 jours : 75% (min. 50€/pers.). Entre 7 et 3 jours : 90%. A partir de 2 jours avant le départ et sur non-présentation : 100%. Annulation du fait de l'organisateur : le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure. De même, le client ne peut prétendre à aucune indemnité si l'annulation du

voyage intervient pour insuffisance de participants (pour les circuits) à 21 jours du départ et au-delà. Annulation du fait du client : **les frais de dossier et les assurances ne sont jamais remboursables quelles que soient la date et la cause de l'annulation (sauf cas de force majeure).**

Conditions particulières d'annulation du fait du client pour les vols spéciaux et charters (vol sec ou vol + prestation) : 100% de frais. Ne sont pas remboursables en cas d'annulation du fait du client, les frais de dossier, les assurances. Le remboursement des taxes varie en fonction de la compagnie aérienne. Les billets sont nominatifs et non cessibles.

Conditions particulières d'annulation du fait du client pour les circuits en catamarans : à plus de 89 jours ouvrables avant le départ : 25%. De 89 à 60 jours ouvrables avant le départ : 50%. De 59 à 30 jours ouvrables avant le départ : 75% A moins de 30 jours ouvrables du départ : 100%

Conditions particulières d'annulation du fait du client pour les circuits en autocar : à plus 30 jours avant le départ : 50 € par pers. Entre 30 et 21 jours avant le départ : 35%. Entre 20 et 15 jours avant le départ : 50%. A partir de 14 jours et moins du départ et non présentation : 100%

Conditions particulières d'annulation du fait du client pour les établissements hôteliers suivants :

Bastia et sa région

Résidence Arinella Bianca – Ghisonaccia

Entre 30 jours et 15 jours avant la date d'arrivée : 75%

A partir de 14 jours avant la date d'arrivée: 100%

Résidence E Caselle – Patrimonio

A 29 jours ou + avant la date d'arrivée : 50 € par pers.

Entre 28 et 15 jours avant la date d'arrivée : 50%

A partir de 14 jours avant la date d'arrivée et

non présentation : 100%.

Résidence Marina Bianca – Moriani

Entre 28 et 15 jours avant la date d'arrivée : 30%

Entre 14 et 8 jours avant la date d'arrivée : 80%

A partir de 7 jours avant la date d'arrivée et

non présentation : 100%.

Hôtel et Résidence San Pellegrino – Folelli

Entre 30 et 21 jours avant la date d'arrivée : 30%

Entre 20 et 15 jours avant la date d'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant la date d'arrivée : 75%

Entre 7 et 3 jours avant la date d'arrivée : 90%

À partir de 2 jours et non présentation : 100%

Hôtel Bellevue – Saint Florent

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50 € par pers.

Entre 30 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75%

Entre 7 et 3 jours avant l'arrivée : 90%

A partir de 2 jours de l'arrivée et non présentation : 100%

Hôtel Ostella – Bastia

Jusqu'à J-61 : 50 € par pers.

Entre 60 et 15 jours avant la date d'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant la date d'arrivée : 75%

Entre 7 et 3 jours avant la date d'arrivée : 90%

A partir de 2 jours de l'arrivée et non présentation : 100%

Calvi et sa région

Hôtel Liberata – Ile Rousse

Entre 30 à 21 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 20 à 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 à 7 jours avant l'arrivée : 75%

A moins de 7 jours, non présentation ou séjour écourté : 100%

Hôtel Corsica – Calvi

Entre 30 à 21 jours avant l'arrivée : 30%

Entre 20 à 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 à 7 jours avant l'arrivée : 75%

A moins de 7 jours, non présentation ou séjour écourté : 100%

Hôtel Casa di Ma – Lumio

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50 € par pers.

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant la date d'arrivée : 75%

Entre 7 et 3 jours avant la date d'arrivée : 90%

A 48H avant la date d'arrivée et non présentation : 100%

Hotel La Villa & Spa – Calvi

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50€

Entre 30 et 16 jours avant l'arrivée : 50%

Moins de 15 jours avant l'arrivée non présentation : 100%

Hôtel La Signoria – Calvi

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50 € par pers.

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75%

A 7 jours de l'arrivée et non présentation : 100 %

Hôtel Perla Rossa – Ile Rousse

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50 € par pers.

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 20 et 16 jours avant l'arrivée : 50%

A partir de 15 jours de l'arrivée et non présentation : 100%

Hôtel Escalé Coté Port – Ile Rousse

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25%.

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75%

A partir de 7 jours avant l'arrivée et non présentation : 100 %

Résidence Motel Les Pins – Calvi

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50 € par pers.

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25 %

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50 %

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75 %

Entre 7 et 3 jours avant l'arrivée : 90 %

Entre 2 jours et non présentation : 100 %

Calvi Résidence – Calvi

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75 %

A partir de 7 jours et no show : 100%

Ajaccio et sa région

Hôtel Miramar Boutique – Propriano

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50 € par pers.

A partir de 29 jours avant l'arrivée et non présentation : 100%

Hôtel Sofitel Thalasso & Spa – Ajaccio

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50 € par pers.

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75 %

Entre 7 jours avant l'arrivée et non présentation : 100 %

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Résidence Arco Plage – Olmeto Plage

A Plus de 30 jours avant l'arrivée : 50€ par pers.

Entre 30 et 16 jours avant l'arrivée : 50%

A moins de 16 jours de l'arrivée et non présentation : 100 %

Corsica Paradise

De 60 à 41 jours : 50%

Entre 40 et 30 jours : 75 %

A moins de 30 jours de l'arrivée et non présentation : 100%

Porto-Vecchio et sa région

Hôtel U Capu Biancu – Bonifacio

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50 € par pers.

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

A partir de 14 jours de l'arrivée et non présentation : 100%

Les établissements Version Maquis Santa Manza et Version Maquis Citadelle – Bonifacio

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50 € par pers.

Entre 30 et 22 jours avant l'arrivée : 30%

Entre 21 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 80%

A moins de 8 jours avant l'arrivée et non présentation : 100%

Hôtel A Pignata – Levie

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50€/pers.

Entre 29 et 15 jours avant l'arrivée : 50 %

Entre 14 et 7 jours avant l'arrivée : 80 %

A moins de 7 jours de l'arrivée et non présentation : 100%

Domaine de Piscia – Figari

De la confirmation à 14 jours avant la date d'arrivée : 50%

A partir de 13 jours avant l'arrivée et non présentation : 100%. Séjour modifiable mais non remboursable.

Hôtel Costa Salina – Porto-Vecchio

A plus de 30 jours de l'arrivée : 50€ par pers.

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 30%

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75%

Entre 7 et 3 jours avant l'arrivée : 90%

A moins de 3 jours et non présentation et départ anticipé : 100%

Hôtel et Résidence Castell Verde – Porto-Vecchio

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50€ par pers.

Entre 30 et 22 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 21 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75%

A moins de 8 jours et non présentation : 100%

Hôtel Alivi Di Santa Giulia – Porto-Vecchio

De 45 à 30 jours avant l'arrivée : 50%

De 29 à 16 jours avant l'arrivée : 70%

A 15 jours avant l'arrivée et non présentation : 100%

Hôtel et Résidence Moby Dick – Porto-Vecchio

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50€ par pers.

Entre 30 et 22 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 21 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75%

A moins de 8 jours et non présentation : 100%

Hôtel Le Goeland Casa Santini – Porto Vecchio

- Séjour du 08/04 au 11/06 inclus et du 28/09 au 01/11 inclus. A plus de 30 jours avant l'arrivée : 100€ par pers.

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

A partir de 14 jours avant l'arrivée et no show : 100%

- Séjour du 12/06 au 27/09 inclus :

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 100€ par pers.

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 30%

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

A partir de 14 jours avant l'arrivée et no show : 100%

Hôtel et Spa Des Pêcheurs – Ile de Cavallo

Entre 45 et 30 jours : 30% du séjour

Entre 29 et 08 jours : 50% du séjour

Entre 7 jours et non présentation : 100% du séjour

Hôtel La Plage de Casadelmar – Porto-Vecchio

-Séjour du 07/05 au 28/05 et du 30/08 au 03/10 : 100%, à partir de J-14

-Séjour du 29/05 au 25/06 : 100% à partir de J-28

-Séjour du 26/06 au 29/08 : 20% à partir du jour de la réservation et 100% à partir de J-28

Hôtel Grand Hôtel De Cala Rossa – Porto-Vecchio

En basse saison, moyenne saison et saison (du 24/04 au 09/07 inclus et du 24/08 au 01/11 inclus) :

Moins de 15 jours avant l'arrivée : report sur un séjour ultérieur si la chambre a été relouée. Sinon 100% de frais.

En haute saison (du 10/07 au 23/08 inclus)

Moins de 30 jours avant l'arrivée : report sur un séjour ultérieur si la chambre a été relouée. Sinon 100% de frais.

Hôtel Le Mariosa – Porto-Vecchio

-Séjour du 01/04 au 31/05 inclus et 01/10 au 31/10 inclus:

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50 € par pers

Entre 30 et 22 jours avant l'arrivée : 30%

Entre 21 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75%

A moins de 8 jours avant l'arrivée et non présentation : 100%

-Séjour du 01/06 au 30/09/20 inclus:

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 100 € par pers.

Entre 30 et 22 jours avant l'arrivée : 30%

Entre 21 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 80%

A moins de 8 jours avant l'arrivée et non présentation : 100%

Résidence Les Pins de Santa Giulia – Porto-Vecchio

Entre 60 et 31 jours avant l'arrivée : 50% de frais

Entre 30 jours et no show : 100%

Tout séjour juillet / août : Entre 60 jours avant l'arrivée et non présentation : 100 % frais

Résidence Marina Di A Testa – Ste Lucie de Porto-Vecchio

Entre 60 et 31 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 30 et 15 jours avant l'arrivée : 75%

A moins de 15 jours avant l'arrivée et non présentation : 100%

Résidence Dolce Vita – Porto-Vecchio

A plus de 30 jours avant l'arrivée : 50€ par pers

Entre 29 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75%

Entre 7 et 3 jours avant l'arrivée : 90%

A moins de 3 jours avant l'arrivée et non présentation : 100%

Les établissements CLUB BELAMBRA Arena Bianca – Belgodere – Pineto

Plus de 45 jours avant l'arrivée : 160 € par dossier

Entre 44 jours et 31 jours avant l'arrivée : 175 € par dossier

Entre 30 jours et 21 jours avant l'arrivée : 25 %

Entre 20 jours et 15 jours avant l'arrivée : 50 %

Entre 14 jours et 10 jours avant l'arrivée : 75%

Entre 9 jours et moins avant l'arrivée et non présentation : 100 %

Les établissements ODALYS les Villas de Belgodere – Les Hameaux de Capra Scorsa – Acqua Linda – Acqua Bella – Casa d'Orinaju – Les Voiles Blanches

A plus de 45 jours avant l'arrivée : 50 € par pers.

Entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 25%

Entre 20 et 15 jours avant l'arrivée : 50%

Entre 14 et 8 jours avant l'arrivée : 75%

Entre 7 et 3 jours avant l'arrivée : 90 %

A partir de 2 jours avant l'arrivée et non présentation : 100%

6-Assurances : Corsicatours propose à ses clients des assurances optionnelles, retrouvez les garanties et exclusions page: 118.

7-Assurance responsabilité civile Professionnelle: AXA assurances Palais Médicis 9 bd Fango BP 333 20297 BASTIA police n° 32072040691587.

8-Prix : ils sont exprimés en euros. Les erreurs ou omissions typographiques au niveau des prix, seront obligatoirement révisées. Les tarifs ont été calculés sur la base des prix communiqués par les différents prestataires de services et en fonction des conditions économiques suivantes : coût du transport, redevances et taxes afférentes aux prestations offertes, telle que la taxe d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement, de sécurité dans les ports et aéroports, de hausse carburants. Les prix des voyages évoluent constamment et notamment en fonction des conditions économiques, rendant rapidement obsolètes nos grilles tarifaires. De ce fait, Corsicatours a pris le parti de faire figurer dans sa brochure des prix sous forme d'exemples de prix à partir de, toutes taxes incluses (taxes de transport, redevance...) hors assurances et hors transferts ou location de voiture, pour la période considérée selon des informations connues à la date de publication de la brochure. Corsicatours se réserve le droit de modifier les prix de cette brochure, tant à la hausse qu'à la baisse, conformément aux articles L 211-12 et R 211-8 du Code du Tourisme, en cas de variation du coût des transports (ex : carburant) des redevances et taxes afférentes aux prestations (ex : taxes aéroport), ou de modification des parités monétaires dont nous ne pourrions éviter la répercussion ; un complément de prix pourra vous être réclamé jusqu'à 20 jours avant le départ. En cas de hausse ou baisse significative du prix supérieure à 8%, le client pourra résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées. Au cours des 20 jours qui précèdent la date de départ prévue, le prix fixé au contrat ne peut faire l'objet d'une majoration. Il appartient au client d'apprécier avant son départ si le prix lui convient et d'accepter le principe du prix forfaitaire. Nos prix de base forfaitaire comprennent (suivant le forfait choisi) : pour le transport aérien, exemple de prix A/R départ Paris vols Air Corsica en classe Q pour la Corse ou vols A/R Paris Olbia vols EasyJet en classe B pour la Sardaigne, 2 nuits minimum, ou pour le transport maritime, exemple de prix moyen d'un passage adulte A/R, compagnie Corsica Linea, au départ de Marseille, basse saison, sans installation, incluant le passage d'un véhicule personnel de moins de 5 mètres, la/les prestation(s) terrestre(s) choisie(s), la location de voiture (exclusivement avec circuit autotour), les taxes de transport et les frais de réservation avec transport à 50 € par dossier. Nos prix ne comprennent pas : les assurances, les installations à bord, les suppléments vols, les taxes de séjour, les transferts (sauf circuits autocar), la location voiture, les frais de réservations sans transport (30€/personne maxi.120€/dossier), les frais de réservation « A la Carte ou Sur Mesure » (20€/personne maxi. 120€/dossier), les frais d'envoi spéciaux, les dépenses d'ordre personnel (boissons, repas non mentionnés au programme, port des bagages, extras ...).

Pour les voyages à forfait, tous nos prix sont construits par périodes tarifaires. Nos prix à partir de sont calculés

sur la période tarifaire la plus basse et sur la base de forfait 4 jours / 3 nuits pour les séjours hôtels, base 8 jours / 7 nuits pour les séjours en résidence et hôtel-club. Sur un produit hôtelier, il peut arriver que le séjour chevauche 2 périodes, lors de la confirmation du dossier, CORSICATOURS fera un réajustement au prorata des nuits. Aucune contestation concernant le prix du voyage ne pourra être prise en considération après confirmation du dossier. Il appartient au client d'apprécier avant la confirmation du dossier si le prix lui convient, en acceptant en même temps le fait qu'il s'agit d'un prix forfaitaire comprenant toute une série de prestations dont les prix ne peuvent être détaillés par l'organisateur. Le montant fixé pour la réalisation de nos voyages, est un prix forfaitaire comprenant, outre le coût de l'ensemble des services prévus, les frais d'organisation (intervention, démarches et marges commerciales) qui restent acquis.

9- Promotions : les offres spéciales ne s'appliquent qu'aux prestations terrestres.

10- Réductions : transport aérien bébé de moins de 2 ans, sans place assise, gratuit pour la destination Corse, payant sur les compagnies lowcost et pour la destination Sardaigne (montant, nous consulter), sans franchise bagages. Enfant 02-11 ans, nous consulter. Transport maritime, bébé de moins de 4 ans gratuit, sans place assise. Enfant 04-11 ans, nous consulter. Concernant l'hébergement, nous consulter. Les réductions sont valables uniquement si l'enfant ou le bébé partage la chambre de 2 adultes payants et applicables uniquement sur les prestations hôtelières. En cas de gratuité, les repas sont payables sur place par les clients. Les enfants disposeront d'un lit d'appoint, les suppléments lit bébé sont à régler sur place.

11- Durée des séjours : sont inclus dans la durée du forfait : le jour du départ à partir de l'heure de convocation ou au commencement du programme (circuit). Le jour de retour jusqu'à l'heure d'arrivée ou en fin de programme.

12-Bagages : les clients peuvent transporter par avion au maximum 23kg de bagages (1seul bagage) pour la France et la Sardaigne, exception faite pour les vols charters maximum 15kg. Les suppléments qui découleraient d'une surcharge sont à la charge exclusive des clients et payables directement aux compagnies aériennes. Pour des raisons de sécurité, les compagnies interdisent le transport en cabine d'un certain nombre d'objets et substances. Se renseigner plus précisément auprès des compagnies ou de son agence de voyages. L'article 31 de la Convention de Montréal prévoit un délai de protestation pour les bagages de 21 jours à dater du jour où le bagage aurait été mis à disposition. Après cette période, la réclamation contre le transporteur (sauf fraude de ce dernier) devient irrecevable

13-Formalités : Il appartient à l'agence de voyages de communiquer au client avant la conclusion du contrat, les informations sur les diverses formalités administratives nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité ou passeport). Leur accomplissement et les frais en résultant incombent au seul client. Ces formalités administratives s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française ; elles sont données à titre indicatif dans la présente brochure. Les ressortissants étrangers sont tenus de se renseigner sur les formalités particulières qui les concernent. Corsicatours n'est pas responsable de l'inobservation par le client de ses obligations, notamment dans le cas où il se verrait refuser l'embarquement ou le débarquement et/ou infliger le paiement d'une amende.

14-Convocation : lorsque le client ne se présente pas au départ ou à la première prestation aux heures et aux lieux mentionnés dans son carnet de voyage ou si le client se trouve dans l'impossibilité de participer au voyage faute de présenter les documents nécessaires (carte d'identité ou passeport) le voyage ne sera en aucun cas remboursé. CORSICATOURS ne pourra être tenu pour responsable d'un retard de pré-acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre qui entraînerait la non présentation du passager au départ, pour quelque raison que ce soit, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers.

15-Caution : demandée au client à son arrivée et restituée le jour du départ ou sous quinzaine, après déduction des frais si besoin.

16-Cession de contrat : le client peut céder son contrat à un tiers selon les modalités prévues à l'article L211-11 code du tourisme. Le cédant doit impérativement informer l'agence vendeuse de la cessation du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage en indiquant précisément le(s) nom(s) prénom(s) et adresse du (des) cessionnaire(s) et des participants au voyage et en justifiant que ceux-ci remplissent les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour. Le cédant et le nouveau bénéficiaire s'engagent solidairement à régler à CORSICATOURS les frais éventuels de modification imposés par les prestataires ou/et la réémission de titre de transport.

17-Interruption de séjour : tout séjour interrompu ou toute prestation non utilisée, du fait du voyageur de manière volontaire, pour quelque raison que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement sauf en cas de force majeure. Tout billet non utilisé ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement (même en cas de report de date) sauf en cas de force majeure.

18- Sardaigne : la classification des hôtels ou résidences par étoiles ou par catégories est effectuée par les ministères du tourisme locaux, selon les normes qui sont différentes des normes françaises, aucun parallèle ne doit être fait entre ces 2 pays.

19- Classement : Suite à la réforme du classement des établissements touristiques loi n°2009-88 (en adéquation avec les normes européennes) en vigueur à compter de juillet 2012, les classements de certains établissements ont été modifiés.

20-Séjour avant et après saison : bien que certains hôtels et résidences soient ouverts très tôt ou très tard dans la saison, nous prévenons notre aimable clientèle que certaines activités (piscine, commerces, club enfants ...) font défaut en dehors de la haute saison touristique. Nous conseillons à notre clientèle de contacter l'hôtelier pour plus de précisions

21-Réclamation et médiation : conformément à l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation : Toute réclamation doit être adressée à l'organisateur du voyage par lettre recommandée avec accusé de réception, par l'intermédiaire de l'agence. Après avoir saisi le service réclamations de Corsicatours et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de six mois, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel. Si la vente s'effectue en ligne, le client a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site : <https://webgate.ec.europa.eu/odr> pour régler son litige.

22-Responsabilité de CORSICATOURS : notre société est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjuger de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, Corsicatours peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.

23-Responsabilité des transporteurs : les compagnies aériennes ou maritimes participant aux voyages présentés dans cette brochure, ainsi que celles de représentants, agents ou employés de celle-ci, conservent à l'égard des voyageurs les responsabilités propres à leurs activités aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autre disposition, une limitation de ces responsabilités. CORSICATOURS ne saurait voir sa responsabilité se substituer à celles des transporteurs assurant les transferts ou transports de passagers. Les horaires de vols charters sont communiqués à titre

indicatif, il est obligatoire de reconfirmer son retour 72h avant son départ auprès de la compagnie aérienne concernée ou leur représentant local.

25-Animaux domestiques : leur présence doit être obligatoirement signalée à l'inscription. Le propriétaire de l'animal doit s'acquitter d'un droit de transport, payable auprès des compagnies aériennes ou maritimes à l'embarquement. Tatouage et vaccin antirabique sont exigés en cours de validité (moins d'un an et plus d'un mois).

25- Taxes : les taxes de séjour sont à régler sur place et soumises à modification sans préavis. Les taxes de transport sont incluses dans le forfait.

26- Photos : Les photographies présentes dans notre catalogue illustrent des lieux ou des établissements. Ces images ne constituent en rien un élément contractuel.

27- Données personnelles

Conformément à la loi informatique, fichiers et libertés et aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, les données concernant le client sont nécessaires au traitement de leurs demandes et sont destinées à CORSICATOURS pour la gestion de leurs prestations. Afin de permettre l'exécution de la commande des clients, ces informations seront communiquées à nos partenaires, fournisseurs des prestations de services réservées (transporteurs, hôteliers, transfériste...). D'une manière générale, les clients disposent notamment, d'un droit d'accès, de portabilité, d'opposition, de rectification et de suppression relativement à l'ensemble des données les concernant auprès de Corsicatours – Service Commercial. La politique de CORSICATOURS en matière de données personnelles est conforme au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (Règlement n°2016/679).

CORSICATOURS SAS au capital de 76225 euros. SIRET 333 383 107 00039. APST- Immatriculation Atout France IM2A110018.

